83e ANNÉE n° 1917 — Parait le Samedi — Samedi 19 mars 1983

Archives Départementales des Alpes de Haute Provence

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

ADMINISTRATION-REDACTION
95, rue Saunerie tél. 68.40.98
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur-gérant : Gérard SEGOND

TARIF DES ANNONCES H.T.
(la ligne) :
Annonces Légales ..... 12,86 F
Petites annonces ..... 10,00 F
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire
des Publications et Agences de Presse
sous le numéro 53.442

LE NUMERO : 2,00 F
ABONNEMENT UN AN : 100,00 F
LES ABONNEMENTS
SONT PAYABLES D'AVANCE
Changement d'adresse : joindre 10 F

L'Avenir et le Renouveau de Sisteron

★°•★•°★°•★•°★

Monsieur le Conseiller Général,

Monsieur le Maire de Barcelonnette et ses Adjoints

Mesdames, Messieurs

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole devant vous ce soir : Emotion bien sûr, d'être dans cette salle du Conseil Municipal de SISTERON, fier de la confiance que les Sisteronnais et les Sisteronnaises ont bien voulu m'accorder lors de la consultation de dimanche dernier.

Nous accorder, devrais-je dire, car je partage tout naturellement cet honneur, avec les 28 autres élus du nouveau Conseil Municipal. Emotion aussi, d'être devenu aujourd'hui votre Maire ; charge que bon nombre de personnalités ont occupé avant moi, et auxquelles je suis heureux de rendre hommage en cette circonstance.

Je rappellerai volontiers les noms de Messieurs PARET et FAUQUE ; avec une pensée tout particulièrement émue pour Pierre LANZA qui fut arraché si brutalement à cette fonction, et pour lequel les Sisteronnais ont gardé un attachement dont j'ai pu mesurer l'ampleur au cours de cette campagne.

Je rendrai également un hommage public à André ROMAN, mon prédécesseur, qui a su en des circonstances difficiles, assurer toute la continuité nécessaire à la gestion de la commune.

Il fut aidé en cela, il est vrai, par l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal que j'associe à cet hommage. Les hommes ont changé aujourd'hui, et c'est une équipe nouvelle qui est mise en place, équipe comprenant pour la première fois 5 femmes, dont 3 sont adjointes.

Cet esprit de dialogue, nous l'instaurerons au sein du Conseil Municipal d'abord, où différents courants de pensée sont représentés et seront, je m'y engage formellement, toujours respectés.

Dialogue avec la population de Sisteron, également que j'entends associer très atroitement à nos travaux, attentifs aux suggestions et aux remarques de chacun. Nous accorderons une place importante à l'information et à la participation de tous, ce qui est à mon sens le fondement de la démocratie locale. Ainsi, allons-nous constituer très rapidement des commissions extra-municipales, et nommer des responsables de quartiers.

A cet égard nos efforts devront porter en tout premier lieu, sur une politique du logement pour tous. Mais si la commune du «Bien Vivre» doit être notre souci constant, celle du plein emploi le sera tout autant. Aussi faudra-t-il agir en vue de l'implantation d'entreprises nouvelles et créatrices d'emplois. Nous encouragerons notamment, l'implantation d'industries agro-alimentaires, autour du nouvel abattoir et aiderons le petit commerce par une stabilisation de la taxe professionnelle.

Nous ne manquerons pas en plus d'imagination, ni d'esprit d'inovation. Il se concrétisera dans des réalisations telles que la construction d'un foyer-logement du 3e Age, d'une halte-garderie dans le centre-ville et un parking souterrain place Paul Arène et place de la République. Ces quelques projets que je viens d'évoquer ne sont que l'élaboration sommaire d'un programme qui se veut original et ambitieux, avec les moyens dont je dispose avec l'élan de mes convictions et l'autorité dont j'entends faire preuve, je m'efforcerai d'en obtenir la complète réalisation, me plaçant toujours au service de tous, mais attendant de chacun de vous, les mêmes engagements.

Rapidement seront mises en place les différentes équipes de travail affectées aux diverses activités de la Cité.

Vous pourrez les contacter à la Mairie suivant les horaires qui vous seront communiqués.

C'est cette collaboration dans l'effort sur laquelle nous comptons qui assurera l'AVENIR et le RENOUVEAU de SISTERON.

JOGINER

S.A. AGENCE IMMOBILIERE
« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

Salignac terrain constructible 2000 m² eau électricité, en bordure 110000 F HT

Peyruis remise pierre mur bon état, toiture à revoir, 100 m² au sol sur deux niveaux à aménager, terrain 500 m², 160.000 F.

Saint-Etienne-les-Orgues, villa T3, 50 m², plain-pied, jardin 230 m², 250.000 F.

Sisteron zone piétone. Appartement T3 80 m² avec salle d'eau, cave, vue lac : 130.000 Frs.

Vallée du Jabron, dans petit hameau maison pierre à restaurer sur 2 niveaux surface au sol 100 m², caves voûtées, grenier aménageable 160.000 Frs.

Château-Arnoux villa jumelée T4 sur 1 seul niveau, grand séjour, cuisine, 3 grandes chambres, bain, W.C., garage, 475 m², terrain clos. 425.000 Frs.

Sisteron la Baume T3/4 100 m² C.C. garage, grenier aménageable vue 230.000 Frs.

Sisteron Bourg Reynaud maison 70 m² habitable excellent état avec cave voûtée, remise, comble à aménager, toiture neuve, 200.000 Frs.

Thèze, centre village dans immeuble bon état, appart. deux pièces, salle d'eau, propreté à faire, vue 90.000 Frs.

Sisteron centre, maison habitable immédiatement, 7 pièces sur 3 niveaux, 2 bains, 2 WC, 320 000 Frs.

12 km sud Sisteron grande ferme pierre 7 pièces abitable immédiatement + nombreuses dépendances, eau de ville + source, terrain 4,6 Ha, vue imprenable. 840.000 Frs.

Les Bons Enfants, terrains constructibles 818 m² : 78 000 Frs H.T. et 832 m² : 88 000 Frs H.T.

7 km Sisteron maison de village style rustique, 4 chambres, salle à manger, cheminée, poutres apparentes, bain, W.C., cour intérieure, remise 300.000 F.

Volonne maison de village habitable immédiatement grand séjour 2 chambres, bain, WC, grenier aménageable, toiture et façade neuves. 200.000 Frs.

Salignac pavillon T3 séjour, coin cuisine, 2 chambres, salle d'eau, garage 1200 m² terrain arboré, chauffage central. 230.000 Frs.

Peipin maison sur 2 niveaux possibilité 2 appartements, 2 cuisines, 4 chambres, 2 salles d'eau, W.C. Dépendance et grenier aménageables, terrasse, jardinet : 267.000 Frs.

Vallée du Jabron à 2 pas Sisteron dans imm. six copropriétaires cœur parc splendide, appart 3 pièces salle d'eau cheminée bon état. 165.000 Frs.

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
tél. (92) 61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

« LA CAVERNE »
« D'ALI BABA »
13, rue Saunerie - 04200 SISTERON - Tél. (92)61.02.47
Vous invite à venir découvrir
sa collection prêt-à-porter printemps
et de nombreux nouveaux articles
et meubles rotins
ENTRÉE LIBRE

© VILLE DE SISTERON

A L'ESCALE ...
RÉSIDENCE
«LE PAVILLON»
14 appartements de 29 à 96 m² + 6 commerces
Prêts conventionnés possibles
Agence BASSANELLI
Place Dr Robert 04200 SISTERON
Tél. (92) 61.04.17 - (92) 87.64.09

mutuelle familiale de sisteron
COMPLEMENTAIRE
MALADIE
HOSPITALISATION
• remboursements à 100%
• tiers-payant
• pas de supplément de cotisation pour les enfants
Place de la République, BP 2, 04200 SISTERON
TEL. 61.14.94

Vous aimez la photo ?
Portraits
Studio & extérieur
Sisteron
Reportages
Mariage - Sport
Photos à domicile
HUGUET J.
53, rue Saunerie 04200 ★ SISTERON Tél. 61.09.98

GARAGE DU JABRON
Les Bons Enfants ★ tél. (92) 64.14.29
AGENT CITROEN
Exclusif pour la région
Dépannage, carrosserie, peinture
Toutes Marques

ETS LATIL s.a.r.l.
RADIO - MENAGER
ELECTRICITE
247, avenue Paul-Arène
Tél. (92) 61.13.36
— Téléviseurs : **RADIOLA**
— Machines à laver et réfrigérateurs : **VEDETTE**
— Appareils ménager et chauffage : **THERMOR - CALOR**

climax CHAUFFAGE
L'échelon national est maintenant représenté dans votre département par la Société :
ALPES CHAUFFAGE
Les Omergues - 04200 SISTERON
• Une équipe à votre service pour tous vos problèmes de chauffage et d'économie d'énergie.
• Possibilités de la visite d'un technicien conseil sans engagement de votre part sur **simple appel :** 61.23.33 ou 68.43.12.
• **Un financement à votre convenance pourra vous être proposé pouvant aller jusqu'à 100 %.**

CHRISTIAN GERVAIS
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE
CHAUFFAGE CENTRAL
Vilhosc 04200 SISTERON ☎ (92) 61.26.04

SISTERON

BLOC-NOTES

Dimanche 20 mars et Lundi 21 mars 1983

Médecin de garde :
Docteur ANDRÉ
Place de l'Horloge Tél. 61.12.90 ou 61.18.22
04200 SISTERON

Pharmacie de garde :
Monsieur GASTINEL
Place de l'Horloge. Tél. 61.03.77
04200 SISTERON

Infirmier de garde :
Mme DECHAMPS
Les Arcades. Tél. 61.24.33 ou 68.44.74
04200 SISTERON

Pompiers :
Tél. 18 ou 61.00.33 ou 61.09.19

Gendarmerie :
Tél. 61.00.33

Mairie :
Tél. 61.00.37

Police-Secours :
Tél. 17

Ambulances VOLPE
Place du Dr Robert.
Tél. 61.09.49

Centre Hospitalier :
SISTERON Tél. 61.00.52
Toutes urgences : médicales, chirurgicales, obstétricales.

Boulangeries :
ouvertes le lundi
ANTELME les Plantiers
GRIOSEL rue Saunerie
MARTINI rue Provence

Boucheries :
ouvertes le lundi
AUDIBERT Briançon gérant
46, rue droite Tél. 61.00.44
RICHARD-RULLAN, rue Saunerie

ETAT CIVIL

Naissances :

• Lionel Georges, fils de Jean-Bernard Hugues TOUCHE et de Monique Michèle SODDU, domiciliés à TURRIERS (A.H.P.)
• Boris, fils de Bernard Justin Raymond CABROLIER et de Geneviève Jeanne Andrée GARRON, domiciliés à SISTERON (A.H.P.)

Décès :

• Marguerite Mélanie Carmen COLOM, 81 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)
• Julien Emile COLLET, 70 ans, domicilié à SISTERON (A.H.P.)
• Esther NICOLLAS, 82 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)
• Antoinette REI, 78 ans, domiciliée à CORBIERES (A.H.P.)
• Marie-Jeanne LATIL, 79 ans, domiciliée à MONTFROC (Drôme)
• Marie Anne Madeleine AILLAUD, 97 ans, domiciliée à SISTERON (A.H.P.)

Publications de Mariage

• Robert Léon Berthelot IMBERT et Arlette Yvonne de LACOTTE : le samedi 26 mars 1983 à 11 heures.
• Patrick Antoine Clément LATIL et Patricia Pierrette MARTINI : le samedi 26 mars 1983 à 15 heures 30.

Cinéma «Le Rex»

★ ★ ★

Samedi 19 mars
et Dimanche 20 mars
«LE RUFFIAN»
Avec Lino VENTURA, Bernard GIRAUDEAU et Claudia CARDINALE. Un western moderne sur fonds de galciers et de forêts canadiens où se mêlent attaques, poursuites et périlleuse course au trésor.

Les 21 & 22 mars à 21 h
le 24 mars à 14 h 30
«MISSING»
Avec Jack LEMMON et Sissy SPACEK. Film de Costa GAVRAS. Grand prix Cannes 1982. Adaptation à l'écran de l'histoire vraie de Charles Harman, disparu à la suite d'un coup d'état en Amérique du Sud.

du 23 à 14 H 30 & 21 h
«DANTON»
Avec Gérard DEPARDIEU. Ciné-Club Communal. Une réalisation de Andrzej WAJDA.

Il est rappelé à tous les retraités de la fonction publique, de tous grades et de toutes administrations (enseignement, finances, armée, eaux et forêts, équipement, etc...) que l'Assemblée Départementale de la Fédération Générale des retraités se tiendra à Sisteron le vendredi 25 mars courant à 9 H dans la salle municipale de l'Alcazar, rue des Combes (parking, place de la république, mairie, tivoli et collège).

Communications et débats seront animés par le secrétaire général national Marcel DUBOIS et les responsables régionaux et départementaux. Une visite collective de la citadelle de Sisteron sera organisée et commentée dans l'après-midi par M. Pierre Colom, président de l'association, Art Théâtre Monuments.

AMNESTY INTERNATIONAL

Groupe 246 — Sisteron

Après la libération de notre prisonnier Sud-Africain, notre groupe est maintenant chargé d'un dossier d'investigation sur un ressortissant de la R.D.A. (ALLEMAGNE DE L'EST) Han Joachim Pobig, âgé de 28 ans, arrêté à BUDAPEST pour passage illégal de la frontière et accusé d'activités d'espionnage. Notre travail consistera, comme pour tous les autres cas similaires, à réunir des renseignements sur son lieu de détention, les charges à son encontre et à faire en sorte qu'il soit jugé de manière juste et équitable, dans le respect des Droits de l'homme.

Très proche de nous, aura lieu au REX en séance spéciale, au profit d'AMNESTY, la projection de «MISSING», dernier film de COSTA-GAVRAS, le MARDI 22 MARS à 21 H.

Après «compartiments tueurs», «Un homme de trop», qui le révélèrent comme un grand metteur en scène du cinéma international, «Z» devait lui rapporter l'Oscar du meilleur film étranger.

«MISSING» est l'adaptation à l'écran de l'histoire vraie de Charles HORMAN, disparu à la suite d'un coup d'Etat en Amérique du Sud. Son père et son épouse partent à sa recherche. Deux excellents comédiens, Jack LEMMON et Sissy SPACEK, sont des atouts supplémentaires qui contribueront à faire de «MISSING» un film réussi.

Nous espérons que vous serez nombreux à assister à cette soirée qui sera accompagnée d'une discussion sur les thèmes du film et les préoccupations d'AMNESTY INTERNATIONAL.

Le Groupe A.I. 246

ARTICLE DE PRESSE

=-=-=-=-=-=-=

RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS MERCREDI 23 MARS

Itinéraire prévu : Lycée - Piscine - Square Horizon - Avenue Jean-Jaurès (Mme J. JULIEN) - Docteur MALGAT - Montgervi Les Arcades - Gendarmerie - Le Thor (arrêt des cars) - La Baume (Fontaine) - Bourg Reynaud (Pl. Poterne, Pl de La Nière) - Foyer 3e Age - Parking Hôtel de la Citadelle - Pl. du Marché (couvert) - La Coste (Placette) - ivoli - Les Combes (maison CANO) - Parking derrière Ecole de Verdun et Cathédrale (dépôt général).

On est prié de déposer les papiers aux points de ramassage, si possible, avant 9 heures. Les personnes ayant collecté dans les immeubles des quantités importantes sont priées de prévenir : Soit Madame J. JULIEN, Tél. 61.14.00 ou Madame R. MARTIN, Tél. 61.07.59.

ARTICLE de PRESSE

=-=-=-=-=-=-=

UN SPECTACLE DE CHOIX A L'ALCAZAR

=-=-=-=-=-=-=

N'oubliez pas de venir assister LE DIMANCHE 20 MARS à 15 h à l'ALCAZAR au Grand Spectacle de Gala organisé par le FOYER-CLUB du 3e AGE avec la participation de la chorale municipale et de la dynamique équipe d'Animation du Foyer des Capucins.
ENTRÉE : 10 F
ENFANTS JUSQU'A 10 ANS : 1/2 Tarif.

Venez nombreux.. le meilleur accueil vous sera réservé.

ARTICLE DE PRESSE

=-=-=-=-=-=-=

FOYER-CLUB 3e AGE

MARDI 29 MARS : à 14 heures au REX-CINÉMA, séance réservée aux Mmebres des clubs du 3e Age. Au programme : **«E.T. L'Extra-Terrestre»** Ouverture des guichets à 14 H. Prix des Places : 14 Frs. Se munir de la carte d'adhérent S.V.P.

F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

± ± ± ± ±

Le 19 mars 1983 à 17 heures sera célébré le vingt-et-unième anniversaire du cessez-le-feu en ALGÉRIE, à la mémoire des 30.000 militants tombés au champ d'honneur.

Tous les anciens d'Algérie, ainsi que la population sont invités à venir participer à cette cérémonie ; en présence des autorités civiles, et des diverses associations patriotiques de notre ville. Rendez-vous à 17 heures, devant l'Hôtel, devant l'Hôtel de ville.

© VILLE DE SISTERON

CONSEIL MUNICIPAL COMMISSIONS

ABATTOIR
TRABUC Désiré
CHASTEL Pierre
JULIEN Joséphine
BREMOND Claude
REYNAUD Claude
ROLLAND Yves

JEUNESSE - SPORTS
GIRAUD Gérard
QUEYREL Jean
ROMAN Alain
REYNAUD Claude
LEMOINE Henri
PAU Gilbert

AFFAIRES SCOLAIRES & SANTÉ
BOURLIER Jean-Pierre
REYNAUD Paulette
DURAND Maryline
TEMPLIER Jean-Pierre
MALGAT Pierre

AFFAIRES SOCIALES
SCHWARTZ Lucienne
REYNAUD Paulette
MALGAT Pierre
LEMOINE Henri
RIBES Jean
CASTEL Jean-Pierre

FOYER DU 3e AGE
JULIEN Joséphine
DURAND Maryline
SCHWARTZ Lucienne
REYNAUD Paulette
LAGARDE Albert
RIBES Jean
CASTEL Jean-Pierre

PROBLÈMES DES JEUNES
DURAND Maryline
GIRAUD Gérard
REYNAUD Paulette
MALGAT Pierre
TEMPLIER Jean
RIBES Jean
CASTEL Jean-Pierre

CIMETIÈRE
BREMOND Claude

PERSONNEL
LEMOINE Henri
DUMAS Guy
BRUNET Michel
BREMOND Claude
CAPEAU Auguste
PAU Gilbert
ROLLAND Maurice
RIBES Jean

AGRICULTURE
JULIEN Joséphine
LAGARDE Albert
TRABUC Désiré

COMMERCE, INDUSTRIE, EMPLOI TOURISME
REYNAUD Claude
LARGILLIER Bernard
TEMPLIER Jean-Pierre
QUEYREL Jean
ROMAN Alain
MOUCHEZ Jean
ROLLAND Yves

URBANISME, LOGEMENT, SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE
MOUCHEZ Jean
GIRAUD Gérard
REYNAUD Claude
CHASTEL Pierre
BRUNET Michel
MALGAT Pierre
PAU Gilbert
ROLLAND Maurice

FÊTES
GIRAUD Gérard

CULTURE, JUMELAGE
LARGILLIER Bernard
ROMAN Alain
ROBERT Edith
BRUNET Michel
BREMOND Claude
JULIEN Joséphine

FINANCES
CAPEAU Auguste
LEMOINE Henri
ROBERT Edith
GIRAUD Gérard
TEMPLIER Jean-Pierre
SCHWARTZ Lucienne
ROLLAND Yves
ROLLAND Maurice
CASTEL Jean-Pierre

TRAVAUX, VOIRIE, BATIMENT, RÉSEAUX
LAGARDE Albert
CAPEAU Auguste
MOUCHEZ Jean
REYNAUD Claude
TEMPLIER Jean-Pierre
ROLLAND Maurice
CASTEL Jean-Pierre
ROLLAND Yves

CARREFOUR BLÉONE-DURANCE
SPAGNOU Daniel
CHASTEL Pierre
Titulaires
MOUCHEZ Jean
ROMAN Alain
Suppléants

SYNDICAT ÉLECTRIFICATION
SPAGNOU Daniel
ROLLAND Maurice
CHEILAN Jacques
LARGILLIER Bernard
QUEYREL Jean
TEMPLIER Jean-Pierre
TRABUC Désiré *(suppléant)*

HOPITAL - HOSPICE
BOURLIER Jean-Pierre
CAPEAU Auguste

SYNDICAT DES COMMUNES
SPAGNOU Daniel
PAU Gilbert
DUMAS Guy

COMITÉ HYGIÈNE & SÉCURITÉ
JULIEN Joséphine
ROLLAND Maurice
CASTEL Jean-Pierre
BOURLIER Jean-Pierre
DURAND Maryline

SYNDICAT DES COMMUNES
Délégués :
REYNAUD Claude
LEMOINE Henri
RIBES Jean

A.S.A. SISTERON-RIBIERS
BREMOND Claude
ROLLAND Yves
LAGARDE Albert
(suppléant)

AIDE SOCIALE
SCHWARTZ Lucienne
DUMAS Guy
RIBES Jean
SPAGNOU Daniel
CASTEL Jean-Pierre

Délégués Commune
NEUVEUX
SAURY Georgette
BAYLE
CHAUTARD
ou LATIL

A.S.A. DU CANAL SAINT-TROPEZ

Les co-arrosants de l'Association Syndicale du Canal Saint-Tropez sont avisés que la deuxième session de l'assemblée générale annuelle se tiendra en mairie le samedi 19 mars à 15 heures.

A l'ordre du jour : compte-rendu moral et financier de l'exercice 1982, questions diverses et renouvellement du tiers de la Commission Syndicale.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Le Président : M. Maldonnat

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés au cours du 2e trimestre 1965 sont priés de se présenter au Secrétariat de la Mairie, munis du livret de famille de leurs parents, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement militaire. Cette formalité peut être accomplie par leurs père ou mère.

➡ Mesdames et Messieurs les abonnés des quartiers suivants :
- Rue Mercerie
- Place de l'Horloge
- Place du Docteur Robert
- Rue de la Pousterle
- Rue Deleuze
- Rue du 19 mars

sont informés que le relevé des compteurs d'eau sera effectué à partir du lundi 14 mars 1983 par M. René Autheman, dûment acrédité par la mairie. L'accès des compteurs doit être dégagé, par avance, merci.

MAGASIN PECHACOU
A. BAYET
198, rue Droite ★ 04200 - SISTERON ★ Tél. (92) 61.07.52
Bureaux et Vente Côté Horloge
Gros, 1/2 Gros, Détail des
PIEDS & PAQUETS SISTERONNAIS
ET AUTRES SPÉCIALITÉS
★ Tél. 61.13.63 ★
PECHE ★ CHASSE
★ COUTELLERIE ★

DECOR 04200
VANNERIE
Peintures Papiers peints
18, rue Droite SISTERON
Teleph. 61.01.93
Revêtements de Sols
DROGUERIE
BONNET René

DESSAUD Frères
Electricité générale — Chauffage électrique
Installations Domestiques, Agricoles et Industrielles
*
Les Grandes Blaches - MISON
TEL. 61.08.03
Av. du Stade - SISTERON - TEL. 68.41.73.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

± ± ±

Le Comité de Sisteron de la Croix Rouge est sollicité pour l'envoi de vêtements au Maroc d'enfants de 0 à 2 ans. Nous avons déjà le concours des Directrices d'Ecole Maternelle qui, très gentiment, ont accepté de ramasser les vêtements que les mamans viendront leur apporter, mais nous lançons un appel à tous, car nous avons besoin de beaucoup de vêtements.

Nous avons une permanence tous les lundis de 14 H à 15 H 30 aux Combes (bâtiment des pompiers) et nous vous attendons nombreux pour que nous puissions aider ces enfants.

D'avance merci

SOIRÉE PROVENÇALE AVEC LE GROUPE DES GALÉRIANS

Vendredi 25 mars à l'Office Municipal de la Culture. Après la venue du groupe «Béleu» au mois de janvier, le groupe des Galérians viendra le vendredi 25 mars présenter à 20 H 30 Un spectacle de chansons traditionnelles du pays d'Oc allant des chants de troubadours à la chanson contemporaine. Au cours de la soirée, les divers instruments utilisés (guitare, mandole, cromorne, flutes à bec, traversière, violon, violoncelle, accordéons, galoubets, vielle à roue, saxo, ton-ton, etc...) feront l'objet d'une présentation et la traduction des textes qui n'ont pas ou plus accès à la langue de suivre avec intérêt le spectacle. Celui-ci sera suivi d'un bal où l'initiation aux danses populaires devra entraîner le plus grand monde à participer...

Une soirée à ne pas manquer.

L'Union Locale C.F.D.T. au service des Travailleurs de Sisteron

Situé auparavant rue des Combes, le siège de l'Union locale C.F.D.T. de SISTERON est maintenant transféré :
Place du Tivoli, dans le bâtiment «Le Tivoli» (entrée des Impôts) au 2e étage, à gauche.

Chaque vendredi, de 19 h à 20 h, des militants y tiennent une permanence juridique, à disposition des travailleurs de toutes origines, syndiqués ou non. Ces permanences sont destinées à les informer sur tous les problèmes sociaux qui les concernent et, si nécessaire, à les aider à entreprendre leur défense auprès des juridictions compétentes (Inspection du Travail, Prud'hommes, tribunaux administratifs, etc...) particulièrement en matière de sanctions disciplinaires, non respect des lois et conventions collectives, licenciements, etc...

Toutefois, l'équipe -renforcée- de l'Union locale C.F.D.T. tient à préciser qu'elle maintient sa demande de création d'une Bourse du Travail à SISTERON (à l'image de celle de Château-Arnoux) à disposition de toutes les organisations syndicales représentatives. Par ailleurs, elle déclare que, tout en poursuivant son action pour les revendications des travailleurs, la C.F.D.T. entend développer le droit d'expression des organisations ouvrières et de leurs représentants, non seulement dans les entreprises, mais aussi, par rapport aux objectifs économiques et sociaux (et notamment l'emploi) de la nouvelle municipalité.

L'Union locale C.F.D.T. informe les travailleurs qu'une demande d'audience a été faite en ce sens au nouveau maire de SISTERON.

Pour l'Union locale C.F.D.T. :
Jean-Pierre MARTIN

© VILLE DE SISTERON

SISTERON

Connaissance du Monde

★ ★ ★

Thème : *Incroyable BELGIQUE*
Conférencier : *Christian DE BRUYNE*

C'est dans une Belgique en pleine mutation que Christian MONTY et Christian DE BRUYNE cernent la réalité vivante d'un pays méconnu et souvent dénigré.

Deux regards de cinéastes ont fouillé les scènes tantôt familières, tantôt inusitées de la vie d'un peuple cultivant comme à plaisir paradoxes et particularismes.

Sous le masque de la diversité apparaissent néanmoins similitudes et convergences dans l'art, le travail ou la fête : ici kermesses là ducasses, processions, carnavals, marchés, cortèges ou joyeuses entrées se répondent en écho tout au long des saisons. Des fêtes minutieusement préparées au sein d'innombrables sociétés : archers des Flandres, «coqueleurs» de Wallonie, échassiers de Bruxelles... Souvent même des villes entières exultent, comme Mons, Binche ou Stavelot quand éclatent les carnavals les plus fous d'Europe.

Belgique en fête, Belgique au travail.

Car la même minutie préside au travail de l'armurier Liégeois ciselant les plus prestigieux fusils de chasse et à celui du diamantaire Anversois qui taille les joyaux parmi les plus luxueux du monde.

Incroyable Belgique vous sera présenté par Christian DE BRUYNE le 22 mars 1983 à 20 H 30 à l'Alcazar.

La garde des jeunes enfants

* ★ * ★ * ★ *

Dans les activités traditionnelles, agriculture, artisanat, petit commerce, travail à domicile, les parents concilient sans trop de difficultés leurs fonctions professionnelles et familiales. Mais le développement de l'industrie et des services, et l'urbanisation, se sont accompagnés d'une séparation du lieu de travail et du domicile qui a conduit une majorité de mères à se consacrer exclusivement à leur foyer pendant une bonne partie de leur vie.

Depuis une vingtaine d'année cependant, la fréquence du salariat des femmes mariées s'est fortement accrue et la garde des jeunes enfants, question naguère privée, est devenue affaire publique. En 1968, 28 % des femmes mariées ayant un enfant de moins de trois ans avaient une activité professionnelle, dont 21 % salariée et 7 % indépendante ; en 1975, cette proportion s'élevait à 42 % (38 % salariées et 4 % indépendantes) : elle dépasse vraisemblablement 50 % aujourd'hui.

D'une enquête établie par divers services (NED, CERC, INSEE) effectuée auprès de 4.000 femmes ayant au moins un enfant de moins de seize ans à charge, il ressort ce qui suit :

- Si la plupart des jeunes enfants vivent évidemment avec leurs deux parents, la proportion de ceux qui ne sont pas dans ce cas augmente lentement avec l'âge, à mesure que des ruptures (ou des deuils) interviennent dans la famille : elle est de 2,4 % peu après la naissance, et atteint 10,9 % à six ans. En moyenne, pour la catégorie des enfants de 0 à 6 ans, elle est de 6,6 % et se répartit ainsi : 4,3 % vivent avec leur mère seule, 1,1 % avec leur mère et son nouveau compagnon, 0,3 % avec leur père et sa nouvelle compagne, 0,9 % ni avec leur père, ni avec leur mère, avec une grand-mère le plus souvent.

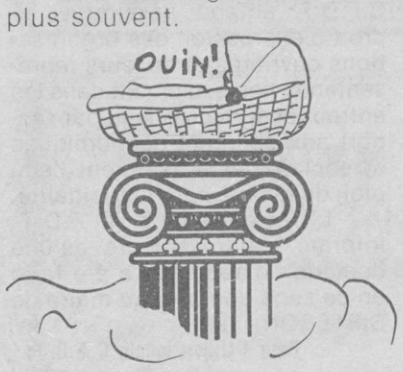

TRANSSEXUALISME : Victor ou Victoria ?

Une personne sur cent mille en Europe est transsexuelle, c'est-à-dire qu'elle a «le sentiment profond et inébranlable d'appartenir au sexe opposé malgré une conformité sans ambiguïté avec son sexe chromosomique». C'est la définition donnée dans le rapport de l'Académie Française de médecine publié en juillet 1982. Le Parlement européen vient de se pencher sur le problème des transsexuels, souhaitant que soit réglé le problème juridique posé par le fait qu'une transsexuel qui subit une opération chirurgicale pour se conformer au sexe désiré, ne peut changer d'état civil ni même de nom. Les opérations chirurgicales nécessitées au demeurant sont multiples et source de souffrances physiques et morales considérables.

Une vingtaine de parlementaires européens ont donc déposé une proposition de résolution qui condamne la «double identité» résultant du fait que dans la plupart des pays de la Communauté les opérations chirurgicales sont tolérées si elles ne sont pas légales mais que, par contre, l'opéré n'a pas le droit de faire modifier ses papiers d'identité.

Les parlementaires constatent notamment que cette double identité peut avoir des «conséquences désagréables et psychologiquement dommageables pour la personne concernée, en cas par exemple d'hospitalisation ou de détention, - une personne physique femme se retrouvant dans le quartier réservé aux hommes et vice-versa».

Ils invitent les ministres de la Justice des Etats membres à étudier le problème de l'identité des transsexuels opérés et peut-être, à «accorder leurs violons». A l'heure actuelle, la République fédérale d'Allemagne est le seul pays à posséder une législation vraiment adaptée à la situation des transsexuels puisque l'opération et le changement d'état civil sont possibles, sous certaines conditions.

Dans les autres pays membres de la Communauté, les situations sont très variables. En Italie par exemple, le changement d'identité est possible en vertu d'une loi votée récemment mais l'opération n'est pas encore considérée comme licite. Au Royaume-Uni, c'est l'inverse : l'opération chirurgicale est licite dans la mesure où elle est considérée comme une «acte thérapeutique» mais le changement d'état civil est impossible en vertu du principe sacro-saint de la fixité de l'acte de naissance.

En France et en Belgique, les situations sont très similaires puisque l'opération et le changement d'état civil ne sont pas encore entrés dans la loi. En France, l'article 316 du code pénal punit le «crime de castration» de la réclusion à perpétuité mais il existe une certaine permissivité dans la mesure ou les opérations de transsexuels se pratiquent couramment et qu'aucun médecin n'a jamais été poursuivi à ce jour. En Belgique, l'adaptation de la législation à la situation créée par le transsexualisme a été retardée en raison d'un scandale qui a fait la «une» des journaux il y a dix ans. En effet, un transsexuel est mort victime de complications post-opératoires.

EUROFOCUS, Bulletin d'Information n° 3/83

Les MEES

BLOC-NOTES

Dimanche 20 mars 83

Médecin de garde :
Docteur SALVATORI
rue Haute. Tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
SARLAT-PLUCHON
La Casse. Tél. 64.06.49
04600 SAINT-AUBAN

Permanence assistante sociale
Centre médico-social
tél. 34.08.17 ouvert mardi de 9 h 30 à 12 h.

Pompiers : tél. 18

Gendarmerie : tél. 34.03.54

Mairie : tél. 34.03.01

CINÉMA

★ ★ ★

Samedi 19 à 21 h 15
«L'ÉTÉ DE NOS 15 ANS»
Avec Michel SARDOU et Cyrielle CLAIRE. Tout de tendresse et d'émotion !

Dimanche 20 à 15 h & 21 h
«LE RUFFIAN»
Avec Lino VENTURA, Bernard GIRAUDEAU et Claudia CARDINALE. La grande aventure !

Mardi 22 à 21 h 15
«CANNIBAL FEROX»
Avec John MORGHEN et Lorraine DE SELLE. Terrible

Jeudi 24 à 21 H
«LES MASSACREURS DE BROOKLYN»
Avec Jean-Michael VINCENT et Thérésa SALDANA. Un homme devient la cible d'une bande de voyous à laquelle il s'oppose.

PEYRUIS

BLOC-NOTES

Dimanche 20 mars 83

Médecin de garde :
Docteur SALVATORI
rue Haute. Tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
SARLAT-PLUCHON
La Casse. Tél. 64.06.49
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers : tél. 18
tél. 68.00.06

Gendarmerie : tél. 34.03.54

Mairie : tél. 68.00.06

Permanence assistante sociale
Centre médico-social
tél. 68.03.49 ouvert lundi de 14 à 16 h.

Le 12 MARS 1983
Salle des Fêtes

GRAND BAL
AVEC

Gérard Bernard et sa formation

Entrée : 40 Francs
Organisé par le Comité des Fêtes
Réservation Tél. 68.05.20

VENEZ NOMBREUX

VOLONNE

Remerciements de la liste d'Union et d'Intérêt Communal

Conduite par François BOURDET

=-=-=-=-=-=

En mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'équipe qui a fait campagne à mes côtés, je tiens à remercier bien sincèrement les nombreuses personnes qui nous ont aidés et encouragés ainsi que les électrices et électeurs qui ont permis que nous ayons six élus au conseil municipal.

Une campagne orchestrée de longue date de dénigrement de nos réalisations, mensongère et de calomnies envers certaines personnes de mon équipe n'a pas permis que nous ayons la majorité.

Soyez assurés que malgré tout, nous serons des conseillers municipaux loyaux, respectueux des suffrages et au service de Volonne et de ses habitants.

BLOC-NOTES

Dimanche 20 mars 83

Médecin de garde
Docteur SALVATORI
rue Haute. Tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde
SARLAT-PLUCHON
La Casse. Tél. 64.06.49
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers tél. 64.00.02

Gendarmerie tél. 64.00.02

Mairie : tél. 64.07.57

Valernes

Le Conseil Municipal élu le 6 mars remercie les Valernaises et les Valernais de leur confiance.

Dans le respect des traditions en faisant appel au concours et à l'esprit de tolérances de tous, il s'efforcera de favoriser la qualité de la vie et d'aider l'agriculture qui est et demeurera l'activité principale de la commune.

L'installation du Conseil Municipal a eu lieu le 13 mars
Ont été élus :
Maire : *M. Marc JOURDAN*
1er Adjoint : *M. Francis MARROU*
2e Adjoint : *Mme Brigitte ARSEGUEL*
3e Adjoint : *M. Etienne BLANC.*

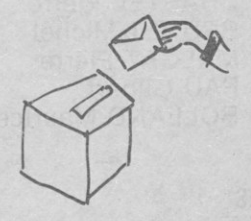

© VILLE DE SISTERON

ANNONCES LEGALES

Cabinet de Me MAGNAN
Avocat
04000 DIGNE

VENTE SUR SAISIE
Immeuble inachevé
à Sainte-Croix-du-Verdon
Le 21 avril 1983 à 9 h 30

MISE A PRIX : 300 000 F

Le jeudi 21 avril 1983 à 9 h 30 au Palais de Justice de DIGNE, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance de DIGNE, de l'immeuble dont la désignation suit,

A la requête des époux Johannes Cornelis DE RIJK, demeurant et domiciliés Kerkstraat 61, 5735 BX AARLE-RIXTEL (Pays-Bas)

Ayant pour avocat constitué Me P. MAGNAN, 7 Place du Général de Gaulle à 04000 - DIGNE.

PROCÉDURE

En vertu de la grosse d'un jugement du Tribunal de Grande Instance d'AIX-EN-PROVENCE du 25 mai 1982, définitif

Il a été fait commandement, par exploit de Maître ZORPI, Huissier de Justice à MARSEILLE, du 17 novembre 1982, à la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE «LES RIVES DU LAC», Résidence de Valbonnette, Bât. B1, Route de Nice, 13100 AIX-EN-PROVENCE, constituée suivant acte sous seings privés en date du 1.02.1978, à AIX-EN-PROVENCE, ayant pour Gérant, Monsieur Théo AERTS,

Ce commandement a été publié à la Conservation des Hypothèques de DIGNE, le 13 décembre 1982, volume 73, Numéro 56.

DÉSIGNATION DES BIENS

Il s'agit d'une parcelle de terrain sise sur la Commune de SAINTE-CROIX-DU-VERDON (04), cadastrée Section C n° 346 d'une contenance 4 a 06 ca.

Sur cette parcelle a été entreprise la construction d'un vaste immeuble de superficie au sol équivalente à celle de la parcelle.

Cet immeuble, élevé en partie de cinq étages sur rez-de-chaussée et dont les murs maîtres et de refend ont été réalisés en béton banché, est hors d'eau, une couverture en plaques d'amiante ciment ayant été mise en place.

A L'heure actuelle, seul le studio témoin au 4e étage est terminé. A l'exception de ce studio, aucune menuiserie intérieure ou extérieure n'a été réalisée.

Les gaines électriques sont en place. Le cloisonnement intérieur n'est réalisé qu'en partie, dans les niveaux supérieurs. Les travaux de plomberie sont en cours et n'ont été exécutés que dans les locaux des deux derniers étages.

La description résulte d'un procès-verbal descriptif dressé par Maître MATHIEU, Huissier à DIGNE, le 16 novembre 1982,

L'immeuble est libre de toute occupation.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ

publiée au Bureau des Hypothèques de DIGNE, le 2 août 1978, volume 3278, Numéro 18

MISE A PRIX

L'immeuble sera exposé à la vente, en un seul lot, sur la mise à prix de 300.000 Frs.

ENCHÈRES ET CAUTIONNEMENT

Les enchères ne seront reçues que de personnes solvables ayant préalablement déposé au Greffe du Tribunal ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant une caution égale au quart de la mise à prix. Elle devront être portées par un Avocat inscrit au Barreau des Alpes de Haute-Provence.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître MAGNAN, Avocat, qui détient une copie du cahier des charges déposé par lui au Greffe du Tribunal de Grande Instance de DIGNE.

P. MAGNAN
Avocat à DIGNE

Etude de Me BOYER
& Me PAGES
Notaires Associés
APT (Vaucluse)

AVIS D'INSERTION

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me François BOYER, Notaire associé à APT (Vaucluse), les 22 décembre 1982 et 3 mars 1983, enregistré à APT, le 10 mars 1983, F° 5, N° 77/1

La S.A.R.L. dénommée «DOJO» au capital de 20 000 F, dont le siège social est à 04160 CHATEAU-ARNOUX, 4-6 Allée des Erables, immatriculée au R.C.S. de DIGNE, sous le numéro B 317 615 219,

A VENDU A :

M. GRILLAT Alain Henri Gilbert, né à TOURCOING (59) le 24 décembre 1943, mécanicien et Mme PREFACH Anne-Louise, sans profession, son épouse, née à ERSTEIN (Bas-Rhin) le 27 novembre 1914, demeurant ensemble à 04160 CHATEAU-ARNOUX, 4-6 Allée des Erables, (mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me JAFFARY, Notaire associé à APT, le 23 octobre 1982)

UN FONDS DE COMMERCE de station-service, essence et huiles auto, vente et réparation automobile et accessoire, exploité à CHATEAU-ARNOUX (04160), 4-6 Allée des Erables.

Moyennant le prix principal de CENT QUARANTE MILLE FRANCS (140 000 F) s'appliquant aux éléments incorporels pour 110 000 F et aux éléments corporels pour 30 000 F.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à CHATEAU-ARNOUX (04160) en l'étude de Me ANSELME, Huissier de Justice, rue Milieu, où domicile a été élu à cet effet.

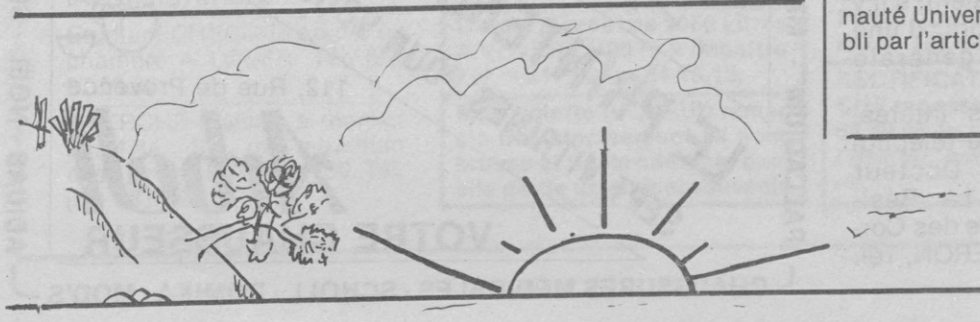

INSERTION

Suivant acte sous seing privé en date à SISTERON du 16 mars 1983, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA MARMITE INFERNALE.

Forme : Société coopérative ouvrière de production, à responsabilité limitée à capital variable.

Capital : Le capital initial a été fixé à la somme de Frs 20.000 divisé en 200 parts sociales de 100 Frs chacune, toutes souscrites en numéraire et entièrement libérées.

Variable, il ne peut être inférieur à 2.000 F, ni réduit au-dessous de la moitié du capital le plus élevé atteint depuis la constitution de la société.

Siège Social : 9, Place de l'Horloge, 04200 SISTERON

Objet social : Création d'un espace artisanal et culturel comprenant un restaurant café-théâtre et une exposition vente artisanale, et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

Durée : 99 ans à dater de l'immatriculation au Registre du Commerce.

Gérant : GRIMAUD Gérard

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social et pour faire et autoriser tous actes et opérations relatifs à cet effet.

Commissaire aux comptes : CLOZEL René.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce de DIGNE.

Cabinet de Me MAGNAN
Avocat
04000 - DIGNE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT MODIFICATIF DE RÉGIME MATRIMONIAL

En exécution de l'article 1292 du Nouveau Code de Procédure Civile, il est fait connaître que le Tribunal de Grande Instance de DIGNE, sur la requête :

de Monsieur TOME Jean Georges Marc, retraité, né le 22 janvier 1914 à NICE, et son épouse Madame FÉVRIER Fernande, sans profession, née le 16 octobre 1908 à NICE, demeurant ensemble à ESPARRON-DU-VERDON (04550), mariés le 19 septembre 1942 à la Mairie de NICE,

a homologué le 9 mars 1983 un acte reçu par Maître SILVESTRE, Notaire à RIEZ, du 9 décembre 1982, aux termes duquel usant de la faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du Code Civil et par l'article 15 de la loi du 13 Juillet 1965, ils ont déclaré vouloir soumettre leur association conjugale quant aux biens au régime de la Communauté Universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil.

Pour Avis
Pierre MAGNAN

Office Notarial
Me CAZERES
04140 SEYNE-LES-ALPES

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Maître CAZERES, Diplôme Notaire, Administrateur de l'Etude de Maître JAUME, Notaire à SEYNE-LES-ALPES, le 2 mars 1983, enregistré à DIGNE le 11 mars 1983 Folio 60, n° 107-1

Monsieur Armand Albert Jean ROIG, Boulanger et Madame Chantal Paule CHAMPAVERT, son épouse, demeurant à SEYNE-LES-ALPES

ont vendu à

M. Bernard Pierre THIBAULT, Boulanger et Mme Monique Henriette Claire CHESNEAU, son épouse, demeurant à Turriers,

un fonds de commerce Boulangerie-Pâtisserie, situé et exploité à TURRIERS (04) dans des locaux appartenant à M. Benjamin TOUCHE et pour lequel le vendeur était immatriculé au R.C.S. de DIGNE N° A 310 440 706 moyennant le prix principal de cent quarante mille francs (140.000 Frs) payable dans un délai de 6 mois au plus à compter du 2 mars 1983 avec intérêt au taux de 9,50 % l'an calculé à compter du 1er janvier 1983.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 1983.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Office Notarial de SEYNE-LES-ALPES dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.

Pour Premier Avis
Me CAZERES, Diplôme Notaire
Administrateur.

Etude de Me René MÉGY
Notaire
04190 LES MÉES
Alpes de Haute-Provence

UNIQUE INSERTION

Aux termes d'un acte reçu par Me René MÉGY, Notaire aux Mées, le 11 mars 1983, enregistré à Digne (Recette Divisionnaire) le 15 mars 1983, Folio 61 Bordereau 113/1,

Contenant donation entre vifs à titre de partage anticipé par Monsieur Emile Arthur Paul RAVENET, commerçant, et Madame Laure Jeanne Alphonsine ANCESSY, son épouse, demeurant à Château-Arnoux (04160) chemin des Aires n° 13, à leurs deux enfants, il a été attribué en pleine propriété à Madame Monique Simone Marguerite RAVENET, sans profession, épouse de Monsieur Daniel Jean NICOLLET, demeurant à Château-Arnoux, quartier des Aires,

Le fonds de commerce de LIBRAIRIE, PAPETERIE, BIMBELOTERIE, DÉPOT CENTRAL DE PRESSE, VENTE DE JOURNEAUX, sis à Château-Arnoux, connu sous l'enseigne «Maison de la Presse»,

Estimé à la valeur de 370 000 Francs

Les oppositions seront reçues aux Mées, en l'Etude de Me René MÉGY, Notaire, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des annonces commerciales.

POUR UNIQUE INSERTION
Me René MÉGY, Notaire.

Office Notarial
Jean ISNARD & André MAZAN
Notaires Associés
04000 - DIGNE

LOCATION-GÉRANCE

AVIS UNIQUE

Suivant acte reçu par Me Jean ISNARD, Notaire associé à DIGNE, le 8 mars 1983, enregistré à DIGNE (Recette Divisionnaire) le 11 mars 1983, folio 60, numéro 106/3,

M. ROLLAND Roger Pierre, Hôtelier, demeurant à SISTERON, 22 Avenue de la Libération «Touring Napoléon»

A confié à titre location-gérance, pour une durée de trois années qui a commencé à courir le premier mars mil neuf cent quatre vingt trois, pour se terminer le vingt huit février mil neuf cent quatre vingt six,

A Monsieur COLOMBANI Jacques Marie, barman, époux de Mme CHAGNON Claudie, demeurant à MARCOUX,

L'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel-restaurant-bar, à SISTERON, 22 Avenue de la libération, sous l'enseigne «TOURING NAPOLÉON», identifié à l'INSEE sous le n° 771 04 209 3008 et pour l'exploitation duquel M. ROLLAND est inscrit au Registre du commerce et des sociétés de Digne sous le n° 69 A 137/

Toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds de commerce incomberont au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion
Jean ISNARD, Notaire Associé

OFFICE NOTARIAL
Jean ISNARD et André MAZAN
Notaires Associés
04000 - DIGNE

DEUXIÈME AVIS

Suivant acte reçu par Maître André MAZAN, Notaire associé à DIGNE, le 26 février 1983, enregistré à DIGNE (Recette Divisionnaire) le 2 mars 1983, folio 59, numéro 87/1,

M. CORSE Maurice Jean-Marie, orthopédiste, et Madame PILLAT Lucie Marie-Jeanne, son épouse, demeurant à SAINTE-TULLE, 16 rue Eugène Varlin.

Ont vendu à la Société en nom collectif «Pierrette RIO et Hélène MONTEL» dont le nom commercial est «LA GUEPIERE», au capital de 10.000 francs, siège social à DIGNE, 15 boulevard Gassendi, en cours d'immatriculation au Greffe du Tribunal de commerce de DIGNE.

Un fonds de commerce d'orthopédie, podologie et surdité sis et exploité à DIGNE, 15 boulevard Gassendi, pour l'exploitation duquel M. CORSE est immatriculé au Registre du Commerce et des sociétés de Digne sous le numéro 60 A 10,

Moyennant le prix de quatre cent cinquante mille francs.

Jouissance à compter du 1er mars 1983

Les oppositions éventuelles seront reçues à DIGNE, en l'office Notarial Jean ISNARD et André MAZAN, Notaires associés, domicile élu, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour Deuxième Avis
André MAZAN, Notaire associé.

© VILLE DE SISTERON

SISTERON

R.O.S.

ooo

LES SANG ET OR CONTINUENT D'ANNONCER LA COULEUR.

Dès 13 h 30 sur la place de la Mairie, les Sisteronnaises et les Sisteronnais ont pu découvrir la nouvelle équipe, pratiquement complète, de la Roue d'Or qui avait donné rendez-vous à ses Amis Gapençais et Pertuisiens pour disputer la 2e journée de leur Interclubs.

Après la traditionnelle photo des «petits derniers» de la cuvée 82-83 encadrés des anciens «Sang et Or», tout le monde rejoignait Salignac, en un long ruban multicolore.

Comme à Pertuis, se sont les cadets qui ont ouvert le bal, sur un circuit très sélectif de 7 Km. Après avoir effectué cinq tours, c'est le Pertuisien BEROUD Gilbert qui enlevait l'épreuve après avoir décroché ses deux compagnons d'échappée où figurait notre cadet 1e année REYNIER Jean-Daniel qui devait se contenter de la 3e place, malgré sa combativité. Un bon point aussi à nos deux petits bleus, NINANNE Vincent et PESCE Franco qui entament leur première année de compétition en nous montrant des qualités de coureurs volontaires et accrocheurs.

Pour les Juniors et les Seniors, dès le 1er Tour de circuit, ces messieurs restèrent sur la réserve mesurant d'entrée les difficultés. Leur jugement s'avérait exact, bon nombre de participants souffraient de crampes, en ce début de saison.

A chaque passage de la plus dure des deux bosses, le peloton se scindait en plusieurs petits groupes. Pourtant le gapençais ROMANO tentait l'aventure, prenant jusqu'à 2 minutes 30, poursuivi par le bouillant ORCHEN Thierry qui, victime de la fringale, devait rentrer dans le rang.

A trois tours de la fin, sous les coups de boutoirs de RESSEGARE Thierry (1er Senior à Pertuis) ROMANO était repris et la bagarre se déclencha, faisant exploser le peloton. A la fin du 8e tour, deux hommes passaient détachés, le Sisteronnais RESSEGAIRE et le Pertuisien ROURE. La chasse était menée par le Junior de la R.O.S. REYNAUD Jean-Luc et le Senior Gapençais DELAGRANGE.

Au 10e tour, les deux échappés disputaient le sprint, le Junior pertuisien ROURE soufflait la victoire à RESSEGAIRE, sur une erreur de braquets.

Le classement général après deux épreuves s'établit ainsi :

CADETS :
1 BEROUD Gilbert (C.C.P.)
2 ex-aequo REYNIER Jean-Daniel (R.O.S.) et AYME Bruno (C.C.P.)
4 HACHIMI (C.C.P.)
5 NINANNE Vincent (R.O.S.)
6 PESCE Franco (R.O.S.)
7 LEINIER Séverin (Péd. Gap.)
8 BARRAS (C.C.P.)
JUNIORS :
1 ex-aequo REYNAUD Jean-Luc (R.O.S.) et ROURE Frédéric (C.C.P.)
3 BERTRAND Pierre (R.O.S.)
4 LIEUTIER Gérard (R.O.S.)
5 REYNIER Jean-Michel (R.O.S.)
SENIORS :
1 RESSEGAIRE Thierry (R.O.S.)
2 BUCCINA Didier (C.C.P.)
3 PESCE Marc (R.O.S.)
4 ROCA Jean-Yves (R.O.S.)
5 TRIPODI Claude (R.O.S.)
6 ORCHEN Thierry (R.O.S.)
7 DELAGRANGE Antoine (Péd. Gap)
8 DUPONT Gilles (Péd. Gap)
9 ROMANO Frédéric (Péd. Gap)
10 PRUD'HOMME Marcel (Péd. Gap)
11 HERAIL Christian (Péd. Gap)
12 GAYAUD Daniel (R.O.S.)

Rendez-vous, dimanche sur le circuit d'Aspres-sur-Buech, à partir de 13 H 30 pour le final, espérons, pourquoi pas, ramener les trois bouquets.

Football Corporatif

o•o•o•o•o

Les MUNICIPAUX se détachent

La deuxième manche opposant les MUNICIPAUX aux ARTISANS est revenue difficilement au premier nommé, la rencontre se jouant dans les cinq dernières minutes. Une très bonne résistance des ARTISANS qui sans quelques maladresses auraient fait basculer le résultat final. Les MUNICIPAUX ont connu également de gros problèmes devant la SAPCHIM 1 ne s'imposant que par le minimum. Derrière le leader, les positions deviennent très serrées et nous trouvons six équipes séparées par seulement trois points.

RÉSULTATS

AIGLON/MOULLET 3-2 ; MONTLAUR/HOPITAL 4-1 ; YALPA/SAPCHIM 1 0-1 ; ARTISANS/MUNICIPAUX 1-4 ; MUNICIPAUX/SAPCHIM 1 1-0

6e journée : Lundi 21 mars 83
19 H : ARTISANS/SAPCHIM 2
20 H : EQUIPEMENT/MONTLAUR
Mercredi 23 mars
19 H : PTT/HOPITAL
20 H : 04 EXPRESS/MUNICIPAUX
Vendredi 25 mars
18 H : SAPCHIM 2/MUNICIPAUX
19 H : YALPA/AIGLON
20 H : MOULLET/COMMERÇANTS
Arbitrage : *SAPCHIM 1*

La Boule Sisteronnaise

ooooooo

Samedi 19 mars 1983 à Sisteron, **Concours** réservé aux sociétaires. Pétanque mêlée, 2 joueurs, 3 boules, 100 F + Frais de participation. Bar Domino à 13 h 30.

SKI-CLUB SISTERON

zzzzzzzzzzzzzzzzzzz

COURSE DU CLUB
à RISOUL le 20 mars 1983

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 18 mars 1983 à la permanence du Tivoli à 18 h précises. Le départ du car, le dimanche 20 Mars, est prévu pour 7 h place de la Mairie. Les dossards et les forfaits pour les remontées mécaniques seront distribués à Risoul dès 9 h 15 auprès du parking des voitures et des cars pour tous les compétiteurs. Départ de la course 10 h. Les coupes et challenges seront distribués à la Mairie de Sisteron vers 19 h le soir même.

Collège Paul Arène

=•=•=•=•=•=

Dans le cadre de la rénovation des Collèges, tel qu'il a été fixé par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale au cours de sa conférence de presse du1er février dernier tous les enseignants, personnels, parents et élèves du Collège Paul Arène de SISTERON se réuniront le LUNDI 21 MARS prochain.

Après avoir pris connaissance des orientations fondamentales retenues par Monsieur le Ministre, pour mettre en route ce processus de rénovation, les personnels, les professeurs et les usagers du collège réfléchiront ensemble sur la meilleure façon d'y faire entrer notre collège, compte tenu de toutes les contingences locales internes et externes : recrutement, environnement socio-culturel, cadre architectural, ensemble des moyens affectés susceptibles d'être mis en œuvre.

Donc, il faut, qu'au cours de cette journée, tous les acteurs en présence sachent qu'aucune rénovation ne sera possible sans leur concours.

Le Proviseur : F. BOEUF

COMMUNIQUÉ

=•=•=•=•=

A la suite des multiples réactions à mon article dans SISTERON-JOURNAL du 5 mars 1983, il me semble opportun de contribuer à la création d'un Comité de Réflexion Politique qui pourrait s'intituler :

COMITÉ D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AVENIR DE SISTERON

Il pourrait avoir pour but de permettre à tout démocrate se reconnaissant dans la signification profonde des mots «Liberté, Egalité, Fraternité, Tolérance, Humanisme»

- de discuter politique sans adhérer à un parti et surtout sans esprit partisan
- de commenter les décisions prises par nos élus municipaux, régionaux et nationaux,
- de réfléchir sur l'avenir de notre ville, notre région et notre pays,
- de définir éventuellement en fonction de cette réflexion des objectifs à court et long terme qui pourraient être suggérés à nos élus,

bien sûr, les buts généraux, l'organisation interne d'un tel comité seraient, s'il y a lieu, étudiés lors d'une assemblée générale constitutive.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner ou écrie au Docteur Edmond MARIN, La Résidence du Parc I, Rue des Cordeliers, 04200 SISTERON, Tél. 61.03.98.

"KING VIDÉO"

COLLECTION RENÉ CHATEAU
400 titres V.H.S.
LE CHAMPION
YOL
LA NUIT DU SAN LORENZO
LA BALANCE...
Tir groupé
Conan le Barbare
ROCKY
et maintenant
Les titres V 2000 sont arrivés
Shéhérazade
OUTLAND
MAD MAX
L'EXORCISTE
SÉRIE JAMES BOND

22, Rue Mercerie - Tél. (92) 68.41.85
04200 SISTERON

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
SAINT-AUBAN
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les Arcades. Tél. 61.15.60
04200 SISTERON

GRAS Alain
• PLOMBERIE •
• ZINGUERIE •
Chauffage Central
Les Plantiers - Sisteron
Tél. 61.14.41

RENCONTRE INTER-VILLES DE VILLES DE SCRABBLE

Dimanche 20 mars, l'activité SCRABBLE de l'Office Municipal de la Culture organise, pour la deuxième année consécutive une rencontre de Scrabble qui regroupera des joueurs venant des villes de Gap, Manosque, Gréoux-les-Bains, Forcalquier, Saint-Auban, et Sisteron. Ce tournoi se déroulera en deux manches : 9 h 30 - 12 h le matin, et 14 h 30 - 17 h l'après-midi. Cette rencontre est ouverte à tous les joueurs licenciés ou non qui désirent s'initier ou découvrir le Scrabble en duplicate. Les parties se joueront dans la salle polyvalente de l'Office Municipal de la Culture, entrée montée de la Citadelle.

SIOUX · MEPHISTO · TRAPPEUR · PELLET
PALLADIUM · MARCO · JB MARTIN
ADIDAS · NOËL · SPRING-COURT · PUMA
JULIEN
9, Rue Saunerie
LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ
SEPT VITRINES POUR VOUS LE PRÉSENTER
112, Rue de Provence
Arbell
VOTRE CHAUSSEUR
CHAUSSURES MÉDICALES · SCHOLL · ROMIKA · MOD'S

© VILLE DE SISTERON

MONTLAUR TROUVEZ MOINS CHER!

★ LES CHOCOLATS DE PÂQUES SONT ARRIVÉS ★

DU 21 AU 26 MARS

CREMERIE

BABY VIRLUX 200 gr, *La pièce* **6,20 F** — soit le kg : 31,00 F

EMMENTAL RAPÉ Sachet Kg *Le sachet* **27,20 F**

VIENNOIS X3 Chambourcy 345 g *Le lot* **5,45 F** — soit le kg : 15,79 F

FOURME du Lyonnais 200 gr, *La pièce* **7,45 F** — soit le Kg : 37,25 F

CAMEMBERT Chatelain 45 % 250 g *La pièce* **6,50 F** — soit le Kg : 26,00 F

ROQUEFORT Société *Le kg* **49,50 F**

CREME UHT Flory Crème Pot 50 cl *le pot* **8,60 F** — soit le litre : 17,20 F

Fromages Chaumes *le kg* **36,30 F**

BOUCHERIE

CHEVREAU 1/4 avant *le Kg* **39,50 F**

CHEVREAU 1/4 Arrière *Le Kg* **41,70 F**

BAVETTE *Le kg* **41,80 F**

CHARCUTERIE

ROTI DE PORC Filet sans os *Le kg* **27,80 F**

ROUELLE DE PORC *Le kg* **15,80 F**

1/4 JAMBON CRU Bayonne Reybier sans os *Le kg* **48,95 F**

SURGELÉS

ESQUIMAUX X 16 / 800 ml *La boite* **18,25 F** — soit le litre : 22,81 F

PATE FEUILLETEE Findus 400 g *Lot de 2 boites* **10,00 F** — soit le Kg : 12,50 F

FRUITS ET LÉGUMES au cours du jour

ARTICHAUD Violet *2 achetés, le 3e gratuit*

SALADE LAITUE *2 achetées la 3e gratuite*

POMELOS ROSÉ *2 achetés, le 3e gratuit*

AVOCAT *2 achetés, le 3e gratuit*

POISSONNERIE

LIEU NOIR Filet *Le kg* **21,50 F**

MOULE D'ESPAGNE *Le kg* **9,50 F**

ENCORNET *Le kg* **15,70 F**

LOTTE *Le kg* **49,80 F**

EPICERIE

VIN DOUX MANOR Naturel *La bout. de 100 cl* **21,00 F**

BORDEAUX ROUGE AOC Chateau la Gravière *lot de 3 Blles la bout. 10,00 F* **20,00 F** — Soit le litre : 13,33 F

MAYONNAISE 175 gr Bénédicta *Les 3 tubes* **9,30 F** — *Le tube : 4,65 F* Soit le Kg : 26,45 F

RONRON Viandes, légumes *lot 4 boites 410 gr* **9,80 F** — Soit le Kg : 5,97 F

LAIT CONCENTRE non sucré, France lait *Lot 3 boites 410 gr* **9,95 F** — soit le Kg : 24,24,26 F

BOUDOIR LOR X 80 *Filet de 2 paquets* **10,90 F**

BAZAR

PACK 12 VERRES Côte oblique **10,00 F**

ENSEMBLE 3 PIECES *Arc en ciel : 1 faitout diam. 24 cm, 1 sauteuse diam 24 cm, 1 couvercle.* **95,50 F**

HOUSSE AUTO Eponge équipement complet **99,50 F**

SERVICE A PASTIS 7 pièces «Soleil» **19,80 F**

PRIX CARBURANT

Essence 4,22 F

Super 4,49 F

Gas-oil 3,49 F

P GRATUIT ESSENCE

MONTLAUR Maxi Super

Rectificatif

Des inversions se sont glissées dans notre dernier numéro du 12 mars 1983. Il fallait lire :
- Tomates d'Espagne : 10,90 F au lieu de 2,95 F et Avocats d'Israël : 2,95 F au lieu de 10,90 F
- Poubelle : 31,50 F au lieu de 87, 50 F et Extincteur : 87,50 F au lieu de 31,50 F
- CARBURANTS : Essence : 4,22 F au lieu de 4,49 F et Super : 4,49 F au lieu de 4,22 F.

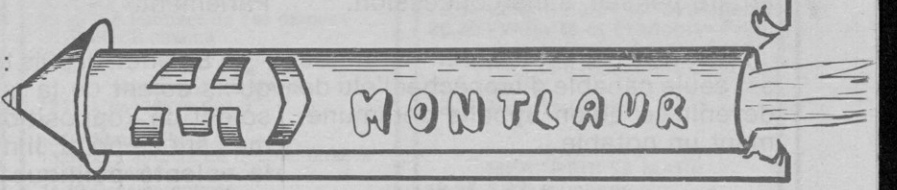

COMMUNIQUÉ

Elargissez votre famille ... A un jeune d'un autre pays

Ils ont entre 16 et 18 ans et viennent d'une soixantaine de pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie, d'Afrique. AFS VIVRE SANS FRONTIÈRE, Association reconnue d'utilité publique, vous propose d'acueillir dans votre famille pendant un été ou une année un nouvel enfant. Aidez-le à découvrir la France et les Français. En échange de votre affection, il vous apportera la sienne, ainsi que son originalité, sa culture, son expérience et son enthousiasme. Durant cette période, le jeune étranger est scolarisé et mène la vie d'un lycéen français. Les frais médicaux et l'argent de poche des jeunes sont à la charge de l'Association qui assure également un suivi de votre expérience grâce à ses responsables régionaux et son bureau national. Si vous désirez accueillir, contactez-nous dès aujourd'hui pour nous permettre de mieux vous connaître : AFS VIVRE SANS FRONTIÈRE, 69, Rue de Rochechouart - 75009 PARIS — Tél. 285.04.64

PETITES ANNONCES

5000 à 6000 lecteurs chaque semaine

••••••

IMMOBILIER

SISTERON-JOURNAL RECHCERCHE local commercial 50 m² minimum, plein centre ville pour transférer son secrétariat et ouvrir un magasin de vente. Envoyer offre au bureau du journal, 95 rue Saunerie, 04200 SISTERON.

Part. VENDS Local Commercial 62 m² (bail tous commerce) dans Centre Commercial 18 magasins CHATEAUARNOUX. Px. 120.000 F. Tél. 64.34.96 H.B.

S.C.I. «Résidence du Parc II» reste à VENDRE 1 T3, 1 T4 et 2 locaux commerciaux. Prière de s'adresser au gérant M. Dupéry «Résidence du Parc» 04200 SISTERON.

Etudiant CHERCHE studio ou chambre A LOUER. Tél. (92) 87.56.66.

CHERCHE maison à rénover 05,04,84, 100 m² minimum avec jardin. Prix Max 150. Tél. (91) 63.50.67.

Part VEND terrain à bâtir viabilisé 858 m² PEIPIN lot Mont. de Lure. Tél. (92) 64.32.73 après 18 H.

PEYRUIS, par VENDS appartement type T2 dans maison ancienne habitable immédiatement, chauffage électrique. Tél. 61.22.58 H.R.

Technicienne CHERCHE appartement A LOUER F2 Ou F3. Tél. 61.42 - 58.20.49

OFFRE terain à la Chaumiane pour jardinage avec cabanon. S'adresser au journal.

Couple sans enfant CHERCHE F3 avec Jardin. Tél. 61.19.32. 14 H - 20 h.

CHERCHE garage même très petit A LOUER MALIJAI. URGENT. Tél. 64.34.96. H.B.

DIVERS

VENDS 2 armoires à glace, 1 porte, 2 sommiers avec Matelas laine en 120. Tél. 61.14.87

PORTAL Baptiste VENDS bois chauffage. Tél. 64.14.55.

Cuve à Mazout de 1050 Litres, A VENDRE (400 F) A débattre. Tél. 64.17.62 ou 64.15.12.

Mlle Colette RICHAUD remercie très sincèrement sa nombreuse et fidèle clientèle dont elle garde un amical souvenir.

La PHARMACIE GASTINEL sera FERMÉE du DIMANCHE 27 MARS au MARDI 5 AVRIL inclus.

AUTOS-MOTOS

VENDS fourgon citroën tube diésel, 17000 km, très bon état. Tél. 61.11.05

VENDS Motoculteur Honda, 5 CV état neuf. Tél. 68.43.49

VENDS AMI 8 Break Année 77 48 000 km Tél. 61.10.53 après 18 H.

VENDS TOYOTA BT 43 An 80. Tél le matin M. Cornet 61.17.90

VENDS SIMCA 1308 Année 77. Tel à compter du lundi au 61.13.61. Heure Repas

VENDS R 20 TX An 81 T.B.E. 52 000 Km Px à débattre. Tél. 92.11.01.

VENDS Moto DERBY A double variateur sans permis. Tél. 61.28.78.

TRAVAIL

CHERCHE personne pour Petits travaux pendant 2 ou 3 jours. Tél. 61.28.78.

RECTIFICATIF : Dame CHERCHE repassage chez elle. Tél. 68.40.45 le matin *et non DAME CHERCHE monsieur à repasser chez elle.*

VOUS AIMEZ LA VIE, ALLEZ AU THÉÂTRE

T.H.P.

La compagnie Sophie Laurence, autrement dit le Théâtre de Haute-Provence (T.H.P.) invite la population des rives de la Durance à une nouvelle fête joyeuse et artistique, le vendredi 25 mars, au Théâtre Municipal de Sainte-Tulle.

De Sisteron à Manosque, laissez-vous guider par le sens du courant et ceux qui habitent en aval, d'Aix-en-Provence à Corbières en passant par Venelles, remontez le cours de la Durance et rendez-vous tous à Sainte-Tulle (ce village unique où il y a un Théâtre de pierre et de chair).

Vous y trouverez l'accueil que vous méritez et un spectacle comique joué par une troupe de musiciens-comédiens comiques «Les BLAGUEBOLLES». Vous connaissez cette troupe née à Marseille, venez découvrir son nouveau spectacle, «FOUS D'ARTIFICE» le 25 mars.

Après avoir invité «Motusse et Paillasse» spectacle dont on rit encore en y pensant et «Lo teatre de la Carriera» avec Yerma, spectacle certes plus grave, mais toujours de grande qualité, le Théâtre de Haute-Provence a décidé d'inviter avec les BLAGUEBOLLES une des plus récentes créations d'une équipe régionale, aidée par la commune de Sainte-Tulle dont l'effort pour l'action culturelle est exemplaire et ponctuellement pour cette représentation par l'Office Régional de la Culture que préside Michel PEZET.

Le théâtre de Haute-Provence présentera ensuite, en avril, une manifestation pour la poésie, et en mai aura lieu la création mondiale de «HAUTEURS de MACCHU PICCHU» de Pablo NERUDA - musique de claude SELIG, Interprète : Sophie Laurence.

Parallèlement à la diffusion régulière du théâtre, le T.H.P. mène à Sisteron (Lycée Paul Arène) à Digne (Collège Maria Borrely) à Manosque, et dans son Théâtre à Sainte-Tulle une activité de formation à l'art dramatique et d'expression théâtrale.

Tous renseignements et réservations au Théâtre de Haute-Provence, place du Théâtre 04220 SAINTE-TULLE ou par téléphone (92) 78.37.73.

© VILLE DE SISTERON

CHATEAU-ARNOUX — SAINT-AUBAN

L'U.S.C.A.S.A. NATATION A L'HONNEUR

Les sisteronais de l'U.S.C.A.S.A., Jean et Philippe MICHEL, représentaient leur club aux championnats de France Juniors qui se sont déroulés à la piscine de Boulogne-Billancourt. Voici leurs résultats :

100 m Nage Libre : MICHEL Jean, 14e en 55 ''58

100 m Dos : MICHEL Philippe, 16e en 1'04''82 (nouveau record du club) et MICHEL Jean 17e en 1'05'17''

100 m Papillon : MICHEL Jean, 2e de la finale B en 1'00''81. Il améliore le record des Alpes qui était détenu par le gapençais Claude JAMBET en 1'01''80.

L'entraînement hivernal ayant été perturbé (piscine fermée) on peut penser qu'ils amélioreront leur classement parmi l'élite nationale lors des championnats d'Eté qui auront lieu à Montceau-Les-Mines, fin juillet.

Chez les Randonneurs de la M.J.C.

L'activité des randonneurs fut un peu perturbée pendant le mois de février par suite du mauvais temps. Quelques sorties furent tout de même improvisées afin de ne pas rester inactifs. La Colle des Mées, la voie Romaine et dimanche dernier la Montagne de Gache, qui groupèrent chacune une quinzaine de marcheurs. Demain 20 mars, avant-dernière sortie inscrite au calendrier hivernal. Le G.R.G. de Rustrel à Roussillon par le Colorado Provençal. Rendez-vous à 8 H 30 devant la M.J.C. Et le 27 mars au programme un nouveau circuit dans les gorges du Verdon, à ne pas manquer.

Bientôt une réunion aura lieu pour établir le calendrier estival, mais en attendant tous les randonneurs doivent se mobiliser pour assister à l'assemblée générale de la M.J.C. qui aura lieu le samedi 26 mars à partir de 17 heures. Vous aurez à élire le tiers sortant des administrateurs, c'est donc un devoir d'être présent.A propos du prochain calendrier, que chacun réfléchisse dès maintenant sur les randonnées qu'il compte proposer.

L'animateur Roger FONTUGNE.

BLOC-NOTES

Dimanche 20 mars 83

Médecin de garde :
Docteur SALVATORI
rue Haute. Tél. 64.06.18
04160 CHATEAU-ARNOUX

Pharmacie de garde :
SARLAT-PLUCHON
La Casse. Tél. 64.06.49
04600 SAINT-AUBAN

Pompiers : tél. 18

Gendarmerie : tél. 17
64.00.02

Mairie : tél. 64.06.01

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 1983

M. Le Doyen,
Mesdames, Messieurs les Conseillers sortants,
Mesdames, Messieurs les nouveaux conseillers,
Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, permettez-moi de rendre hommage à mes anciens conseillers.

Ils furent pour moi des collaborateurs très précieux et de bon conseil. Ils m'ont permis par leur sagesse et leurs grandes qualités d'éviter les écueils qui se dressent inévitablement sur la route d'un nouvel élu.

Ils ont fait en sorte que les débats soient toujours très francs, sans arrière pensée, sans concession.

Cette expression démocratique est seule capable d'empêcher l'élu de devenir ce qu'on appelle communément un notable.

Merci donc à toutes et à tous. Votre solidarité qui ne s'est jamais démentie a permis de mener à bien tout ce que nous avons entrepris. Vous avez bien mérité des jarlandins.

Je voudrais maintenant féliciter la population de la commune pour sa large participation au scrutin du 6 mars, et bien entendu, la remercier pour la confiance qu'elle a bien voulu manifester à l'Equipe d'Union de la Majorité que j'avais l'honneur de conduire pour la deuxième fois.

Grâce à la nouvelle loi du 19 novembre 1982, les minorités peuvent désormais s'exprimer dans les villes de plus de 3500 habitants. C'est le cas pour notre commune où l'opposition a ses représentants. Je me félicite que le gouvernement ait proposé une telle loi et que celle-ci ait été votée par le Parlement.

En effet, depuis toujours, les élus, qu'ils soient de la majorité ou qu'ils soient de l'opposition étaient unanimes sur ce point. Il n'y manquait que la volonté politique pour que cette aspiration soit satisfaite. C'est une grosse lacune qui vient donc d'être comblée et c'est tant mieux pour la démocratie.

Les élections sont hélas souvent l'occasion d'excès verbaux ou écrits. A ce sujet, bien que j'aie conduit une liste «Socialo-Marxiste», comme on dit, je n'en ai pas moins eu, et gardé, une éducation qui m'autorise à renvoyer les auteurs de ces excès à la Bible. La lecture d'un des cinq livres de la loi - Le Deu ternome - au chapître 24 - Verset 14 devrait les ramener à un peu plus de sagesse.

Les élections sont passées. Espérons qu'il ne restera pas trop de traces de ces excès et que notre Commune conservera sa tranquillité et son esprit de tolérance.

Et maintenant, nous avons beaucoup de travail devant nous.

Nous avons à nous battre pour développer l'emploi. A l'usine d'abord, sur la zone artisanale ensuite.

Nous avons à améliorer l'accueil et notamment à développer le commerce dans le village.

Nous avons à chercher des solutions pour sortir SAINT-AUBAN de sa léthargie et de son isolement.

Nous aurons, enfin, à établir des relations encore meilleurs avec certaines couches défavorisées, notamment les jeunes.

Tout cela, nous ne pourrons le réaliser qu'en étant tous animés de la volonté de servir.

Car nous sommes là, et je suis sûr que vous en êtes tous convaincus, pour servir nos concitoyens.

Nous aurons l'occasion de débattre très largement de tous les problèmes concernant notre Commune et des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la condition de vie de nos administrés.

Je souhaite que ces débats soient toujours soustendus par la bonne volonté et qu'ils soient positifs.

Je terminerai donc ce court propos en remerciant encore tous les administrés pour leur civisme et en vous souhaitant à tous la bienvenue.

PEIPIN

ELECTIONS MUNICIPALES DU 6 MARS

(1er tour de Scrutin)

ELECTEURS INSCRITS : 471 (227 hommes, 244 femmes)
(1/4 des inscrits : 118)

RÉSULTATS :
VOTANTS : 408 (86,62 %) - NULS 8 - EXPRIMÉS : 400 (84,93 %)
ABSTENTIONS : 63 (13,38 %)
MAJORITÉ ABSOLUE : (400/2 + 1 =) 201

ELUS			NON ELUS		
(ont été proclamés membres du conseil municipal)					
1 SCHMID Henri	266	66,50 %	1 CHABRIER J-Claude	187	46,75 %
2 MASSE Bernard	234	58,50 %	2 DEPRES Jules	180	45,00 %
3 COURBON Léon	230	57,50 %	3 JEAN Francine	178	44,50 %
4 PLAUCHE André	229	57,25 %	4 KLOPFER Serge	165	41,25 %
5 MONIER Maurice	229	57,25 %	5 CAPDEVILLA E.	158	39,50 %
6 PUT René	225	56,25 %	6 LINARES Noël	158	39,50 %
7 STRUNK Jacques	223	55,75 %	7 FLEGES Julien	154	38,50 %
8 PUT Marcel	218	54,50 %	8 MARROU André	151	37,75 %
9 ROUX Mireille	217	54,25 %	9 ZANCO Benoit	151	37,75 %
10 ROMAIN Yvonne	213	53,25 %	10 ROBERT Guy	148	37,00 %
11 MORERE Christian	212	53,00 %	11 SAMUEL René	146	36,50 %
12 TAUTE Paulette	209	52,25 %	12 CIONINI Toussaint	144	36,00 %
13 VIBIEN Robert	208	52,00 %	13 LHERMET Pierre	138	34,50 %
14 GUIGUES Georges	206	51,50 %	14 BOREL Marie-C.	137	34,25 %
15 SUFFIT Claude	205	51,25 %	15 MACCARIO Rufina	132	33,00 %

Installation du Conseil Municipal et élection du Maire et des Adjoints (le dimanche 13 mars 1983 à 11 heures) :

a) Election du Maire : (1er tour de SCRUTIN)
- Votants : 15
- Nul : 01
- Exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

Ont obtenu :
M. SCHMIDT : 12 voix
M. SUFFIT C : 01 voix
Mme TAUTE P. : 01 voix

Monsieur SCHMID Henri, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé MAIRE et a été immédiatement installé.

b) Election du 1er ADJOINT : (1er tour de SCRUTIN)
- Votants : 15
- Nul : 01
- Exprimés : 14
- Majorité absolute : 08

Ont obtenu :
M. PUT Marcel : 09 voix
Mme TAUTE P. : 02 voix
M. COURBON L. : 01 voix
M. SUFFIT C. : 01 voix
M. MASSE B. : 01 voix

Monsieur PUT Marcel, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé ADJOINT, et a été immédiatement installé.

c) Election du 2e ADJOINT :
(1er tour de SCRUTIN)
- Votants : 15
- Nul : 01
- Exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

Ont obtenu :
M. MORERE C. : 06 voix
Mme TAUTE P. : 04 voix
M. SUFFIT C : 01 voix
M. MASSE B. : 02 voix
M. PLAUCHE A. : 01 voix

(2e tour de SCRUTIN)
- Votants : 15
- Nul : 01
- Exprimés : 14
- Majorité absolue : 08

Ont obtenu :
M. MORERE C. : 07 voix
Mme TAUTE P. : 06 voix
M. SUFFIT C. : 01 voix

(3e tour de SCRUTIN)
- Votants : 15
- Exprimés : 15

Ont obtenu :
M. MORERE C : 08 voix
Mme TAUTE P. : 06 voix
M. SUFFIT C. : 01 voix

Monsieur MORERE Christian, ayant obtenu la majorité légale, a été proclamé ADJOINT et a été immédiatement installé.

Remerciements de la Liste Républicaine d'Union et de Progrès pour la Défense des Intérêts Communaux

La liste Républicaine d'Union et de Progrès pour la Défense des Intérêts Communaux remercie les électeurs Peipinois qui lui ont fait confiance en élisant, au premier tour, 14 de ses 15 membres.

Les élus feront tout leur possible afin que **l'ensemble** de la Commune n'ait pas à regretter cette confiance.

N'hésitez surtout pas à vous ouvrir de tout problème, de toute question, auprès des Conseillers élus. Encore merci.

Pour les élus,
H.SCHMID

© VILLE DE SISTERON

UNE PAGE PRATIQUE

«Le petit coin des délices»

Cette semaine :

Directeur de la Publication sauce sisteronnaise

Pour plus de détails, sur la composition de cette recette, envoyer une enveloppe timbrée pour la réponse au Sisteron-Journal.

En plein centre de SISTERON

Résidence «LE CABRIDENS»

Tous confort - Ascenseur - Chauffage «Pompe à chaleur»

RESTE OFFERT A LA VENTE

Un T4 85m²/SH + 7,54 loggia + 24,33 cave
Un T3 76,34 m²/SH + 5,21 loggia + 21,88 cave
Commerces de 92,34 m² à 45,69 m² + dépots de 92,34 à 14,46 m²

PRIX

Appartements 5800 F m² / SH tout compris
Commerces 4180 F m² / S Totale
Parking V. 30 000 F «Possibilité vente seule»

RENSEIGNEMENTS et VISITE

TOUS LES JOURS sur R.V
S'adresser «Le Cabridens» 27, Avenue Jean des Figues
Les Plantiers - 04200 SISTERON ★ Tel. (92) 61.03.21

DécoService

S. A. R. L. J. RULLAN et Fils
84, rue Saunerie - 04200 Sisteron

vous propose un grand choix de :
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
MOQUETTES
VITRERIE - MIROITERIE
et tous les accessoires peinture.

(OUVERT LE LUNDI) TEL. 61.25.18

optique durance

Fermé du 19 au 28 mars 1983 inclus

PHILIPPE MARIN

opticien diplômé

Rue des Cordeliers - **04200 SISTERON**

Téléphone (92) 61.24.76

TOUT POUR L'AGRICULTURE

Saingor SAINGRAL Ets **MAGNAN** S.A.R.L.

La Maubuissonne ★ 04200 SISTERON ★
Tél. (92) 61.15.41

ENGRAIS ★ PRODUITS PHYTOSANITAIRES
ALIMENTS DU BETAIL COFNA ★ GRAINS
POMMES DE TERRE ★ FRUITS

Imprimerie NOUVELLE ★ SISTERON

TELE DU 19 AU 25 MARS 1983

TF1

SAMEDI 19 MARS
11.15 La Maison de TF1
13.00 TF1 Actualités
13.40 Les incorruptibles
17.00 «La lumière des justes» n°6 avec Chantal Nobel & Michel Robbe
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Auto-Moto
19.20 Actualités Régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 Dallas «San-Angelo»
21.25 Droit de réponse
22.50 Etoiles et toiles
23.30 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 20 MARS
9.30 Orthodoxie
10.00 Présence Protestante
12.00 Télé-Foot 1
13.00 TF1 Actualités
13.25 Star Trek n° 13
14.30 Sports Dimanche : Cross-country Escrime, tournoi des 5 nations.
15.40 Série Arnold et Willy
17.00 Racontez-moi une histoire
18.00 Les animaux du monde
18.30 Jeu : J'ai un secret
19.00 7/7 Le magazine de la semaine
20.00 TF1 Actualités
20.30 «Cause toujours, tu m'intéresses» Avec Annie Girardot, Jean-Pierre Marielle & Christian Marquand.
22.10 Festival d'Indonésie
23.05 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

LUNDI 21 MARS
11.15 TF1 Vision plus
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Les après-midi de TF1
14.05 «Le grand sommeil» Film avec Robert Mitchum & Sarah Miles
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Défense de savoir» Film avec J-L Trintignant & Michel Bouquet Bernadette Lafont
22.15 L'enjeu
23.15 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MARDI 22 MARS
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.45 Les après-midi de TF1
14.05 Section contre enquête n°8
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 Caméra une première
21.45 Fatti vivo claudio
23.15 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

MERCREDI 23 MARS
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Mer-cre-dis-moi-tout
15.45 Jouer le jeu de la santé
15.50 Les pieds au mur
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
19.53 Tirage du loto
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Les choses de la vie» magazine
22.10 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

JEUDI 24 MARS
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Objectif santé
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 Acutalités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 «Julien Fontanes, Magistrat» L'âge difficile avec C. Sauvage Julien Bertheau & Michel Creton
22.15 Le chemin des indiens morts
23.10 TF1 Actualités

★ ★ ★ ★

VENDREDI 25 MARS 1983
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 Actualités
13.50 Portes ouvertes
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plait
20.00 TF1 Actualités
20.35 Variétés «COCO BOY»
21.40 Quelques hommes de bonne volonté, série avec J.C. Dauphin
22.45 Vous avez dit design
23.15 TF1 Actual. + 5 jours en bourse

A2

SAMEDI 19 MARS
11.10 Journal des sourds & malentendants
11.30 La vérité est au fond de la marmite
12.00 A nous deux
12.45 A2 Journal
13.35 Série «Droles de dames»
14.20 Récré A2
14.50 Les jeux du stade : rugby
17.55 Les carnets de l'aventure
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Champs Elysées
21.50 Théodore Chindler n° 8 & fin
22.55 Histoires courtes
23.20 A2 Journal

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 20 MARS
10.00 Gym-Tonic
11.15 Dimanche Martin
12.45 A2 Journal
13.20 Incroyable mais vrai
14.25 Magnum n° 5
15.15 L'école des fans
17.00 «Les fiancés de l'Empire»
18.00 Dimanche magazine
19.00 Stade 2
20.00 A2 Journal
20.35 Sélection chansons de l'Eurovision.
21.40 Documentaire (musiciens)
22.30 Désirs des arts
23.00 A2 Dernière
23.20 Résultats chansons eurovision

★ ★ ★ ★

LUNDI 21 MARS
12.08 «L'académie des 9»
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours de la belle époque
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 «Têtes brulées» N° 1
17.05 La télévision des téléspectateurs
17.40 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Le grand échiquier
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MARDI 22 MARS
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours de la belle époque
14.05 Aujourd'hui la vie
15.00 «Têtes brûlées» n° 2
15.50 Sacha Distel à l'Olympia
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.40 «Le tombeur de ces dames»
22.20 Mardi cinéma
23.30 A2 Journal

★ ★ ★ ★

MERCREDI 23 MARS
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.30 Stade 2 Midi
13.50 Les amours de la belle époque
14.05 Carnets de l'aventure
14.30 Dessins animés
15.05 Récré A2
17.10 Platine 45
17.45 Terre des bêtes
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Téléfilm «L'oeil des étoiles» avec Bob Neill & Tim O'Connor
22.10 Jouer sa vie
23.00 A2 Journal

★ ★ ★ ★

JEUDI 24 MARS
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours de la belle époque
14.05 Aujourd'hui la vie
15.05 Film «Chotard et Cie» Avec Ferdinand Charpin & Jeanne Lory
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 A. Decaux : L'histoire en question
21.55 Les enfants du rock
23.15 A2 Journal

★ ★ ★ ★

VENDREDI 25 MARS
12.08 L'académie des 9
12.45 A2 Journal
13.50 Les amours de la belle époque
14.05 Aujourd'hui la vie
15.05 «Têtes brûlées» N° 3
16.10 Itinéraires
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Jeu des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 A2 Journal
20.35 Série «Médecins de nuit» N° 3
21.30 Apostrophes
22.45 A2 Journal
22.55 Ciné-Club «L'invaincu» (1956) Cycle Satyajit Ray.

FR3

SAMEDI 19 MARS
12.00 Objectif entreprise
12.30 Les pieds sur terre
14.30 Entrée libre (C.N.D.P.)
18.30 FR3 Jeunesse
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Il était une fois l'espace»
20.00 Les jeux de vingt heures
20.30 La minute de M. Cyclopède
20.35 Tous ensemble : Vacances avec Monique Lejeune
21.30 Série «Jackie et Sara» N° 7
22.00 Soir 3

★ ★ ★ ★

DIMANCHE 20 MARS
10.00 Images de ...
10.30 Mosaïque
17.45 FR3 Jeunesse
18.45 L'écho des bananes
19.40 Spécial DOM/TOM
20.00 Bizarre, bizarre
20.35 Boite aux lettres
21.35 Soir 3
21.55 Aspects du court métrage
22.30 Cinéma de minuit : «The Verdict» Cycle film noir

★ ★ ★ ★

LUNDI 21 MARS
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Il était une fois l'espace»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La minute de M. Cyclopède
20.35 «Qui ?» (1970) film avec Maurice Ronet, Romy Schneider & Simone Bach
21.50 Soir 3
22.10 Thalassa

★ ★ ★ ★

MARDI 22 MARS
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé «Il était une fois l'espace»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La minute de M. Cyclopède
20.35 «Violette et François» Film avec Isabelle Adjani, Serge Reggiani & Jacques Dutronc
22.10 Soir 3
22.30 Bleu outre-mer

★ ★ ★ ★

MERCREDI 23 MARS
18.25 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Il était une fois l'espace»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La minute de M. Cyclopède
20.35 Spectacle 3 J. Fabbri «La veuve joyeuse» Opérette
22.50 Soir 3

★ ★ ★ ★

JEUDI 24 MARS
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé «Il était une fois l'espace»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La minute de M. Cyclopède
20.35 Ciné-Passion, Film «On s'est trompé d'amour» Avec Francis Perrin & Coline Serreau
22.05 Soir 3
22.25 Agenda 3

★ ★ ★ ★

VENDREDI 24 MARS
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 La télévision régionale
19.55 Dessin animé : «Il était une fois l'espace»
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La minute de M. Cyclopède
20.35 Vendredi, magazine info.
21.35 Flash 3
22.20 Soir 3

NOM .....

Prénom .....

Adresse : n° ..... *Rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour :
1 an : 100 F - 6 mois : 50 F

SISTERON-JOURNAL
95, rue Saunerie - 04200 SISTERON
Tél. (92) 68.40.98

© VILLE DE SISTERON

AGENCE BASSANELLI

Madame BAILLY CONTIOS, Place du Docteur Robert

04200 SISTERON TELEPHONE 61 04 17

Vallée du Jabron, maison en pierres à retaper sur 1 ha de prairie très jolie vue, eau et électricité 450.000 F.

Région Sisteron appart. neuf T4 96m² tt cft : 527.000 F.

04 tabac bazar bien placé fonds de comm. + appart. 330.000 F.

04 Terrain 1495 m² constructible vue imprenable 165.000 F.

A l'Escale dans très belle résidence, appart. neufs tt cft T4 85 m² + terrasse + cave 490.000 F, T2 64m² + terrasse + cave 386.000 F, T1 28 m² + cave 175.000 F.

St-Auban, belle villa 2 appart. 3 pièces tt cft + terrain 900m² 735.000 F.

Sisteron villa récente 5 pièces tt cft sur terrain 800m² 690.000 F

04 Fond de commerce licence IV 550.000 F.

Environ Sisteron maison 3 Pièces + cave voûtée, eau, électricité tout à l'égoût 140.000 F.

Sisteron quart. calme villa en r-d-c. 4 pièces tt cft avec jardin 420.000 F.

Centre ville 04 terrain pour réalisation immobilière 5800 m² 600.000 F.

Château-Arnoux vieille ville fonds de commerce 40m² 50.000 F.

12 km Sisteron grande villa 2 appart. très beau jardin 1550m² garage tt cft. 840.000 F.

Centre ville 04 Hôtel restaurant mur et fond. 1.300.000 F.

Région Sisteron grande maison d'habitation refaite à neuf 5 Pièces tt cft. terrasses solarium caves avec jardinet A SAISIR 580.000 F.

Région Sisteron grande villa en construction exposée plein sud 240m² habitable à terminer 5000m de terrain à saisir 950.000 F.

Nombreuses autres affaires, choix important, nous consulter

L'IMMOBILIER

Robert JEDOR

Allée Bertin — Les Plantiers — 04200 SISTERON Tél: 61.00.41

Tous Travaux de

- PEINTURE - VITRERIE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS MURAUX

C'est le Printemps ou presque ...

Vivent les vêtements légers à prix défiants toute concurrence ...

(Prix dégriffés)

«SANSGRIFF»

49, rue Saunerie à Sisteron

Vous offre des arrivages permanents à partir du 4 mars 1983

GARAGE J.-P. NOBLE

Ford

AGENCE FORD EXCLUSIF

Tél. 64.02.62

04160 CHATEAU-ARNOUX

DU 3 JANVIER AU 31 MARS

Venez ESSAYER et GAGNER une FORD SIERRA

L'INCOMPARABLE 7/9 CV

JEU N° 32

La photo insolite

(50 Frs à gagner par semaine)

★ ★ ★

Chaque semaine à la dernière page de notre journal paraîtra une photo insolite où il vous faudra découvrir l'objet photographié par M. José HUGUET.

Les réponses doivent être adressées avant le mercredi à : **STUDIO PHOTO - 53 rue Saunerie - 04200 SISTERON**

Le nom du gagnant sera affiché dans la vitrine de M. José HUGUET, chaque mercredi et publié dans notre journal.

Nom : .....

Adresse : .....

L'objet insolite est : .....

.....

Nbre de bulletins contenant la réponse exacte : .....

La photo du jeu n° 31 du 12 mars était «Une meringue». C'est Mme VIAL Jacqueline qui gagne 100 Frs offerts par SISTERON-JOURNAL avec 8 réponses exactes et après tirage au sort.

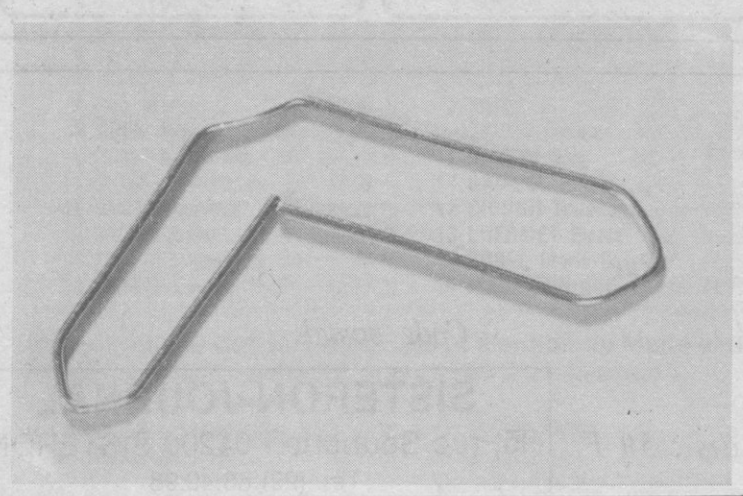

SISTERON-SPORTS

C.O.S... Echos

°•°•°•°•°

Dernier match de championnat, dimanche pour le C.O.S. SISTERON qui reçoit LES ANGLES.

Le championnat de 1e série tire à sa fin, une compétition où la situation est assez confuse puisque les équipes n'ont pas joué le même nombre de matches.

Le XV des ANGLES qui opèrera dimanche à la Chaumiane occupe une excellente 3e, place à 6 points du leader, LES TRAMWAYS, mais avec 2 matches à jouer en plus, autant dire que nos visiteurs n'arriveront pas en touristes car ils semblent bien placés pour la qualification voire pour le titre.

Les sisteronais n'ont pas pu garder le rythme du mois de janvier, les trois dernières rencontres s'étant soldées par autant de défaites (en déplacement il est vrai), certains éléments ayant perdu une bonne partie de leur influx la qualification paraissant assez utopique...

Réagiront-ils dimanche devant cet adversaire de qualité qui l'avait emporté nettement à «l'aller» ? On espère qu'ils opèreront avec assez de conviction pour finir l'armée en beauté pour le plus grand plaisir de leurs supporters. La réserve essaiera de rester sur la voie du succès qui leur permettra de finir dans le lot de tête.

On ne sait pas encore si ces deux matches pourront se dérouler comme prévu le terrain de la Chaumiane ayant été inondé par les chutes de neige et les pluies de ces derniers jours. Réponse samedi... ou peut-être dimanche.

TENNIS-CLUB SISTERONAIS

°•°•°•°•°

Dimanche 13 mars, l'équipe féminine du T.C.S. recevait son homologue de LA GENETIERE (MARSEILLE). Il s'agissait de la troisième journée du championnat de Provence 3e division. La formation sisteronaise, malheureusement amputée d'une titulaire, devait concéder une première - et courte - défaite.

RÉSULTATS

TC LA GENETIERE bat TC SISTERONAIS : 4/3

ROMAN Céline (15/4)(S) bat ROCCHIA Lucienne (30/1)(LG) : 6/3-6/3

RICHAUD Nathalie (30/1)(S) bat FORRAT Simone (NC)(LG) : 6/2-6/4

ORFANIDES M-Christine (NC)(LG) bat BREMARD Anne (30/1)(S) : 6/4-7/5

FESQUIER Josiane (NC)(LG) bat COMBELAS Sophie (30/2)(S) : 2/6-6/3-6/3

ROCCHIA-FESQUIER (LG) battent ROMAN-COMBELAS (S) : 6/4-7/6

RICHAUD-BREMARD (S) battent FORRAT-ORFANIDES (LG) : 6/2-4/6-6/4

Prochaine rencontre

Le 20 mars 1983, SISTERON se déplace à ST ESTEVE.

CYCLO-CLUB SISTERONNAIS

°•°•°•°•°

Les sorties du dimanche sont maintenues avec un départ à 9 h 00 étant donné le prochain changement de l'heure légale. Le retrait des licences peut se faire dès à présent chez Monsieur MÉGY. Les cyclotouristes pouvant par ailleurs déposer leur demande d'affiliation - qui est en nette augmentation - tous les jeunes désireux de former un groupe cyclos sont invités les samedis et mercredis à 14 h sous la conduite de Monsieur ALAIN.

DIMANCHE 20 MARS

SISTERON — CHATEAU — MALIJAI — LES MÉES — PEYRUIS — SAINT-AUBAN gare — CHATEAU-ARNOUX — L'ESCALE — VOLONNE — SALIGNAC — LA BEAUME — SISTERON — Parcours très roulant — 64 Km — Arrivée à 11 H 45.

SISTERON-VÉLO

PROGRAMME DU 20 MARS

1e Division (18e journée)
ST-AUBAN - S.V. à 15 h à Saint-Auban.

2e Division (18e journée)
LA BRILLANNE - S.V. à 15 h à La Brillanne.

Cadets Honneur (15e journée)
ORAISON - S.V. à 10 h à Oraison.

Minimes Honneur (15e journ.)
S.V. - PEYRUIS à 10 h (stade P. LANZA)

Pupilles Honneur *(8e journée, match remis du 12/12/82)*
VILLENEUVE - S.V. à 11 h 25 à Villeneuve.

Sous toutes réserves : Les rencontres MINIMES et PUPILLES pourraient être avancées au samedi après-midi.

RÉSULTATS DU 13 MARS

1e Division (17e journée)
S.V. I - CHATEAU-ARNOUX 0

L'équipe I qui reprenait la compétition après un mois d'inactivité, a remporté une courte mais précieuse victoire lui permettant de creuser l'écart sur son adversaire du jour et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. A noter que le but sisteronnais a été marqué par JOURDAN au cours de la 1e mi-temps.

2e Division *(15e journée, match en retard du 20/02/83)*
S.V. 0 - PEIPIN 0

L'équipe II qui actuellement donne des signes d'essoufflement surtout au niveau de l'efficacité, a dû concéder le nul à domicile devant sa voisine peipinoise. Malgré ce demi-échec, les sisteronnais conservent leur position au milieu du tableau, mais amenuisent leurs chances de postuler une place parmi les 3 premiers.

Cadets Honneur *(14e journée, rencontre reportée du 27/2/83)*
MALIJAI 2 - S.V. I

Les Cadets ont été battus à MALIJAI après avoir mené à la marque, démontrant une fois de plus beaucoup d'inscontance dans leur prestation alternant le bon et le mauvais.

Minimes Honneur *(12e journée, match renvoyé du 6/2/83)*
MALIJAI 3 - S.V. I

Les minimes ont obtenu un net succès aux dépens de leurs homologues malijaiens, continuant leur marche triomphale qui les conduit au fil des rencontres vers le titre de champion de leur groupe avec un bilan impressionnant.

Pupilles Honneur *(14e journée)*
GREOUX 0 - S.V. 2

Les pupilles ont réalisé une brillante performance en allant vaincre sur terrain adverse par 2 buts d'écart. Un grand coup de chapeau à cette formation qui reste sur une série de 10 matches sans défaite (7 victoires et 3 Nuls)

PETITE ANNONCE

La ligne : **8,50** - T.V.A. : **1,50** - T.T.C. : **10,00 F**

DOMICILIATION AU JOURNAL (l'annonce + 15 F) - ENCADRÉ (+ 20 F)

REMISES : 2 parutions 20 % - 3 parutions 25 % - 4 parutions 30 %

Complétez la grille ci-dessous accompagnée du règlement à l'ordre de :

SISTERON-JOURNAL, 95, rue Saunerie - 04200 SISTERON

LAISSER UNE CASE ENTRE CHAQUE MOT

Semaine du.....

TOTAL T.T.C.....

Parution après réception du paiement

☐ Chèque

☐ Espèces

© VILLE DE SISTERON